

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAONE
COMMUNE DE Chargey Les Gray
Tel.0384655531

Email :mairie.chargeylesgray@wanadoo.fr

Affouages 2026-Inscriptions

Les dispositions prises habituellement pour l'affouage sont reconduites en 2026.

Les portions seront sensiblement de même importance que l'an passé (10 à 15 stères).

Le montant de la portion a été fixé en conseil : 40€ .

Afin de déterminer le nombre de portions à faire, nous invitons les personnes qui souhaitent en bénéficier à venir en Mairie s'inscrire **avant le 10 novembre délai de rigueur.**

Les ayant droits qui « donnent leur portion » à des résidents de Chargey, doivent être également inscrits et indiquer le nom du bénéficiaire.

Le foyer qui a demandé un affouage

- ✓ Devra souscrire une assurance « responsabilité civile Chef de Famille » et informer son assureur de son activité d'affouagiste -exploitant.
- ✓ Remettra une attestation d'assurance lors du tirage de l'affouage
- ✓ recevra un avis de somme à payer et devra régler directement le Trésor Public.
- ✓ Respectera scrupuleusement les dates de débardage

Conformément à la législation, chaque affouagiste est personnellement responsable du lot qui lui a été attribué lors des opérations d'abattage, de façonnage et de débardage.

Les ayant droits qui donnent leur portion sont par conséquent au nom de la loi responsables de tout dommage qu'un arbre de son lot pourrait causer à autrui.

Le Maire et les garants de la forêt

.....
A rapporter

Je soussigné.....

Né le

Adresse mail :

Tél :